

# FONDS D'AIDES AUX ECHANGES ARTISTIQUES ET CULTURELS POUR L'OUTRE-MER

## FICHE DE RENSEIGNEMENT ET DE SYNTHESE 2020

Territoire du siège social de l'association porteuse du projet :	
Territoire(s) concerné(s) par l'action :	
Discipline(s) concernée(s) :	

Cette Fiche ne se substitue pas au dossier CERFA de demande de subvention  
(fiche Cerfa n°12156\*5)

Le FEAC permet d'attribuer des aides à des projets artistiques favorisant la diffusion et la circulation des œuvres entre d'une part les outre-mer et, d'autre part, leur environnement régional, la métropole et l'Europe, et l'international.

Les dossiers sont examinés au cours de deux **commissions**.

**Tout document permettant d'apprécier la qualité artistique du projet peut être joint à ce dossier.** Sont particulièrement encouragés des liens vers des captations audios ou vidéos ainsi que des visuels des œuvres concernées.

### I) PRÉSENTATION DE L'ACTION

1) Titre (comme indiqué dans le dossier CERFA) :

--

2) discipline(s) concernée(s) :

- |  |  |  |                                    |
|--|--|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Arts de la rue        | <input type="checkbox"/> Arts plastiques | <input type="checkbox"/> Audiovisuel         | <input type="checkbox"/> Cinéma    |
| <input type="checkbox"/> Cirque                | <input type="checkbox"/> Conte           | <input type="checkbox"/> Danse               | <input type="checkbox"/> Design    |
| <input type="checkbox"/> Livre                 | <input type="checkbox"/> Métiers d'art   | <input type="checkbox"/> Musique             | <input type="checkbox"/> Numérique |
| <input type="checkbox"/> Patrimoine immatériel | <input type="checkbox"/> Théâtre         | <input type="checkbox"/> Patrimoine matériel |                                    |

3) Nom et siège social de la structure porteuse du projet :

--

4) Statut juridique de la structure porteuse du projet :

--

5) Personne à contacter sur le projet :

Nom et prénom :	
Qualité :	
Adresse électronique :	
Tél :	

6) Numéro de licence d'entrepreneur du spectacle pour les territoires où elle existe :

--

7) Contenu artistique de l'action :

- parcours des artistes impliqués

--

- descriptif et éléments d'information (joindre en annexe tout document permettant une meilleure compréhension du projet)

- descriptif des actions du volet EAC (éducation artistique et culturelle) et/ou de solidarité territoriale (joindre en annexe tout document permettant une meilleure compréhension du projet)

8) Date du début de l'action :

## II) ZONE(S) GEOGRAPHIQUE(S) DE DIFFUSION DU PROJET

- De l'Outre-mer vers :  l'hexagone  l'Europe  les pays situés dans l'environnement régional  d'autres pays
- Diffusion ou échange inter DOM/COM
- De l'hexagone vers l'Outre-mer

### III) ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

1) Budget total de l'opération pour laquelle l'aide est sollicitée :  €

2) Subvention demandée au titre du FEAC (hauteur maximale 40 % du budget total) :  €

3) Frais de transports :  €

Ville de départ, Ville d'arrivée	Nombre de billets prévus (aller- retour)	Profession des voyageurs	Coût total pour le transport de voyageurs	Type de matériel à transporter	Coût total en € du transport de matériel	Coût total en € (voyageurs + matériel)

4) Avez-vous déjà bénéficié du soutien du Fonds d'aide aux Échanges Artistiques et Culturels pour l'Outre-Mer ?

OUI

NON

**Si OUI, indiquer :**

Le nom du projet :	
L'année :	
Le montant de l'aide accordée :	

**Et joindre le compte-rendu de la dernière action soutenue au titre du FEAC, en format CERFA (fiche CERFA n°15059\*01).**

#### IV) PARTENARIATS ET SOURCES DE FINANCEMENT (\*)

Etat (hors FEAC)

Collectivités territoriales ou autres institutions publiques

Institutions culturelles ou universitaires

Entreprise(s) publique(s) et/ou privée(s)

\*Coordonnées des-partenaires financiers précités engagés dans l'opération

<p>Cette fiche de renseignement ne se substitue pas au dossier CERFA qui doit être remis.</p> <p>L'ensemble du dossier (cette présente Fiche, le CERFA n°12156*5, tout support visuel permettant de mieux étudier la demande de subvention ainsi que le compte rendu, en format CERFA n°15059*01 de la dernière action soutenue par le fonds), est à envoyer par voie électronique aux deux ministères :</p>	
<p><b>Ministère des Outre-mer :</b></p> <p><u>Direction générale des Outre-mer</u></p> <p>Marie-Pierre LEMAZURIER – 01 53 69 27 97 <a href="mailto:marie-pierre.lemazurier@outre-mer.gouv.fr">marie-pierre.lemazurier@outre-mer.gouv.fr</a></p>	<p><b>Ministère de la Culture (envoi via <i>wetransfer</i> possible) :</b></p> <p>- à la <u>DAC/DRAC du siège social de votre association</u></p> <p><b>ET</b></p> <p>- au Département de l'action territoriale Annie ROGOW – 01 40 15 89 30 <a href="mailto:feac@culture.gouv.fr">feac@culture.gouv.fr</a></p>

**Il est rappelé que les dossiers remis après la date indiquée dans l'appel à projet ne seront pas examinés.**